



Montréjeau, le 6 décembre 2022

CONVOCAATION

du Conseil Municipal le mercredi 14 décembre 2022 à 18h15

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

Administration générale

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2022
2. Présentation et avis sur le règlement intérieur du Golf du Comminges

Finances locales

3. Décision modificative au budget 2022 relatif aux charges du personnel communal
4. Avis sur le prix du mètre linéaire des lignes de transport d'électricité installées et remplacées sur le domaine public communal et mises en service au cours de l'année

Sécurité

5. Retrait de la délibération n° 2022-47 relatif au permis de louer avec un régime d'autorisation préalable sur le centre-ville et un régime déclaratif sur le reste du territoire communal

Urbanisme

6. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Intercommunalité

7. Présentation et avis sur la délibération du comité syndical du 5 octobre 2022 autorisant la communauté de communes Cœur Coteaux Comminges et Cagire Garonne Salat à se retirer du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

Divers

8. Questions diverses

Le Maire,
Éric MIQUEL

